

L'action de la CGT pour l'émancipation des femmes travailleuses entre 1966 et 1984

**Jocelyne George
Historienne**

C'est en mai 1973, dans le préambule du programme revendicatif adopté lors de la 5^e conférence des femmes salariées que l'on trouve le plus clairement exprimé la nécessité du double combat des femmes contre la double domination patriarcale et patronale qu'elles subissent :

« Le programme d'action adopté par le 38^e congrès de la CGT concerne l'ensemble des travailleurs et travailleuses de toute catégorie. Toutefois, le rôle des femmes dans le travail, le rôle qu'elles tiennent dans la famille, leur place infériorisée dans la société, suscitent des motivations particulières de lutte pour la satisfaction des revendications générales et impliquent conjointement une activité pour la défense des revendications qui leur sont propres. Le programme revendicatif les concernant contient donc les revendications les plus susceptibles de modifier leur situation particulière. ¹»

Les femmes, en effet, ne sont pas une catégorie sociale mais une des deux moitiés de l'humanité, divisée selon le sexe, qui a été dominée historiquement par l'autre moitié. Cette domination a engendré une infériorisation systématique de la femme à tous les échelons de la société et dans tous les milieux, visible encore de nos jours dans la persistance de l'inégalité salariale. Les travailleuses peuvent adhérer à la CGT simplement pour combattre l'exploitation patronale, mais les dirigeantes et les militantes combattent aussi la domination patriarcale qui attribue aux femmes les tâches familiales et domestiques. C'est souvent dans la lutte contre l'exploitation patronale que les travailleuses prennent conscience de la domination patriarcale vécue et présentée jusque là comme naturelle.

La période entre 1966 et 1984 est particulièrement importante pour l'action de la CGT en faveur de cette double prise de conscience par les femmes, il était impensable qu'aucune contribution à ce colloque n'y soit consacrée et que perdure un certain silence sur l'action des femmes travailleuses.

Le contexte social : l'entrée massive et durable des femmes dans le monde du travail.

Les principaux traits de l'évolution des travailleuses dans la société française entre 1966 et 1984 sont les suivants :

- l'accroissement de leur part dans la population active qui passe de 34,8 % en 1968 à 40,8 % en 1982 ², la permanence au travail après le mariage : le pourcentage passe de 50,1 % en 1968 à 61,1 % en 1975 pour les femmes de moins de 25 ans, de

1- *La question féminine dans les congrès fédéraux et les conférences nationales de la CGT. 1948-1982*, Documents de l'Institut CGT d'histoire sociale. Cité ultérieurement : Doc.

2- Margaret Maruani, dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, la Découverte, 2005.

- 42,5 % à 56,2 % aux mêmes dates pour les femmes de 25 à 29 ans, de 36,4 % à 49 % pour les femmes de 30 à 34 ans³ ;
- la permanence au travail après le mariage malgré les enfants : parmi les femmes de 25 à 34 ans qui ont deux enfants de plus de 6 ans, elles étaient 1/3 à travailler en 1968, la moitié en 1975 ;
 - le passage d'une majorité d'ouvrières à une majorité d'employées dû au rattrapage du retard de la scolarisation des filles durant les années cinquante.

Il faut d'autre part essayer de caractériser la génération de travailleuses qui vivent les événements de mai 1968. Elles sont nées dans les années 40, elles sont jeunes. Elles n'ont connu ni la deuxième guerre mondiale, ni la guerre froide, ni les guerres coloniales. Elles n'ont pas ce lourd passé sur leurs épaules. En outre, elles entrent dans le début de l'ère consumériste si séduisante avec tous ses possibles et ses illusions de liberté. Elles seront aussi atteintes par le chômage de masse dû aux restructurations du capitalisme.

Quelle fut l'action de la CGT vis-à-vis de ces femmes travailleuses durant la période considérée ? Comment a-t-elle traité la double domination qui les caractérise ?

Un projet d'émancipation réel concrétisé par les femmes de la CGT grâce à un patient travail d'organisation entre la Libération et les années soixante.

La position de principe réaffirmée dès 1945 est celle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Celles-ci devant « pouvoir accéder à tous les postes dans la vie économique et intellectuelle de la Nation » et devant pouvoir « diriger les organisations syndicales⁴ ».

Le passage dans la vie de ce principe est dévolu à des femmes dirigeantes issues de la Résistance, – Marie Couette, Olga Tornade, Madeleine Colin, – qui dans les faits vont se heurter au sexisme ordinaire : « Nous n'arrivons pas à vaincre ces préjugés, ces habitudes qui font que les hommes n'acceptent pas d'être dirigés par des femmes⁵ ». Pourtant les directions et les congrès s'engagent continuellement en faveur de l'égalité des hommes et des femmes. Les dirigeantes vont dans un premier temps multiplier les stages d'éducation et mobiliser des militantes chargées de poser les problèmes des femmes dans des commissions féminines. L'installation de ces commissions dans les UD et dans les fédérations demandera des années. Mais au plan national, les dirigeantes ont des moyens. Elles ont des collaboratrices permanentes, des secrétariats, une équipe de documentation. Un rapport du secteur féminin de la CFDT daté du 5 janvier 1965 remarque que « la CGT considère ce secteur (le secteur féminin) comme un des plus importants et attache un grand intérêt au rôle qu'il joue.⁶ Il ajoute que ce secteur dispose de tous les matériels d'exécution et d'information. En 1963, Madeleine Colin peut dresser un bilan positif de ces années d'organisation⁷ : « Quarante UD ont un collectif féminin, 885 travailleuses ont participé à un stage d'éducation entre le 33^{ème} et le 34^{ème} congrès, (soit entre 1962 et 1963). Dans 27 départements qui ont tenu leur congrès et sur lesquels des comparaisons ont pu être établies, 39 femmes de plus sont devenues membres des commissions administratives. Pour 21 départements où la comparaison est possible, on trouve 24 femmes de plus dans les CA, 14 femmes de plus dans les bureaux, 3 femmes de plus dans les secrétariats. » Les femmes de la CGT vont fonder une presse

3-Rémi Lenoir, *La politique familiale en France depuis 1945*, Actes de la recherche en sciences sociales, numéros 57, 58, 59, 1985.

4 - Benoît Frachon, Doc. 1948, p.7

5 - Marie Couette, 27^e congrès, Paris octobre 1948, Doc. p.9

6 - Stéphanie Batailler, *La commission féminine confédérale de la CFDT*, mémoire de maîtrise, 1997.

7 - Le Peuple 16-30 juin 1963

autonome qui finit par prendre la forme d'un magazine féminin *Antoinette* lancé en 1955 et rénové en 1964. Le but affirmé de celui-ci est de combattre la vision réactionnaire de la femme vulgarisée dans la presse féminine à grand tirage qui se développe à cette époque.

De 1965 à 1968 une action de masse décisive mais aujourd'hui oubliée et occultée.

Sous l'impulsion de Madeleine Colin, qui arrive au bureau confédéral en 1955, et sans doute aussi des travaux de la FSM en direction des travailleuses lors de conférences en 1956 et 1964, sont lancées deux actions de masse, « les assises pour la réduction du temps de travail des femmes en avril 1965 » qui « ont apporté des gains à plus de deux millions de travailleuses⁸ » et « la rencontre nationale pour la revalorisation et l'égalité des salaires masculins et féminins, pour la formation et la promotion professionnelle des femmes », en avril 1967. Ces actions médiatisées, très ouvertes vers d'autres associations, ont mobilisé fortement les adhérentes, ont favorisé une prise de conscience chez les travailleuses qu'elles ont atteintes et préparé leur participation au mouvement de mai.

Lutter pour avoir le « temps de vivre », selon la formule qui fut alors adoptée, était une façon populaire de mettre en évidence dans le vécu de la femme, la double domination qu'elle subissait. Pourquoi n'a-t-on pas « le temps de vivre », implicitement pour soi, à cause des exigences patronales au travail et à cause des préjugés patriarcaux qui imputent à la femme la charge domestique. Lors du 37^e Congrès en 1969, Christiane Gilles dit que les mots d'ordre « le temps et les moyens de vivre » étaient dans les luttes du mois de mai⁹.

La conséquence la plus importante de ces actions pour la CGT, dès 1967, est la révélation d'une nouvelle génération de militantes. « Les manifestations, conférences et réunions organisées par la CGT à tous les niveaux ont révélé l'existence de nombreuses jeunes militantes auxquelles il serait souhaitable de faciliter, en y apportant une attention soutenue, l'accès à des responsabilités syndicales¹⁰. » Ces jeunes militantes vont se manifester dans les luttes de 1968 et celles encore plus dures qui vont suivre, elles vont fournir de nouveaux cadres à l'organisation des femmes. On peut légitimement penser que cette nouvelle génération posera davantage et différemment le problème de l'infériorisation de la femme et des femmes. 1968 amène un afflux d'adhésion de femmes à la CGT. Le mouvement de 1968 entraîne un renouvellement des cadres aux plus haut niveau. Madeleine Colin et Germaine Guillé, celle-ci chargée des questions internationales, abandonnent leur poste au bureau confédéral auquel elles avaient accédé respectivement en 1955 et 1951. Arrivent Christiane Gilles et Jacqueline Lambert, toutes deux nées dans les années trente.

En 1978, la CGT est la centrale qui compte le plus de femmes dans les directions ; le nombre des femmes à la commission exécutive passe de 20 à 27% entre 1965 et 1978. La part des déléguées femmes aux congrès passe de 15,9 % en 1967 à 25 % en 1975, elle retombe à 22 % en 1982¹¹. On peut estimer que l'accès des femmes aux responsabilités est lent. On en connaît des raisons imputables aux préjugés masculins, au poids de la tradition domestique et familiale qui continue à s'imposer aux femmes, mais aussi un militantisme de type masculin qui ne convient pas aux femmes : réunions tardives, éternisées, bavardes.

Une ambiguïté existe à propos de l'action des femmes de la CGT concernant la maternité, exploitée par leurs adversaires qui font de la surenchère dans le féminisme. Les femmes de la CGT envisagent la spécificité de la femme en tant que reproductrice du genre

8 - Résolution du 36^{ème} congrès en 1967. Doc.p.88

9 - Doc.p.95

10 - Résolution du 36^{ème} congrès.

11- Guy Groux, René Mouriaux, *La CGT. Crises et alternatives*, Economica, 1992.

humain. Elles veulent que cette fonction soit reconnue légitimement comme une fonction sociale. Elles demandent pour cela des aménagements dans le travail de la femme qui va être ou qui vient d'être mère. Il s'agit de lui épargner de la peine et non pas de consacrer son rôle de mère historiquement constitué. En cela elles suivent les féministes du siècle précédent.

Qu'il y ait eu des glissements de langage, en particulier au temps de la guerre froide, qu'il y ait eu des incompréhensions de cette position très intellectuelle par les femmes elles-mêmes, c'est inévitable. Prétendre que la CGT veut voir dans la femme surtout une mère est un contresens. La CGT voit dans la femme un individu qui se réalise et se libère dans le travail et dans la lutte. Mais il se trouve que la femme fait aussi des enfants [l'accusation de maternalisme ne tient pas si l'on se réfère à la définition de ce mot dans le Grand Robert de la langue française : « tendance à imposer sa loi sous couvert de protection. »]

De même la CGT réclame pour les femmes un départ plus précoce à la retraite, 55 ans au lieu de 60. Alors même que les différends s'aplaniront sur les questions féminines avec la CFDT, lors de la signature d'un accord en 1974, celui-ci subsistera. Cette position se justifie de la même manière concrète que le souci envers la mère travailleuse précédente. A l'étape des années 1960 et 1970, la femme fait une double journée, elle mérite un repos plus précoce. Cela ne signifie pas qu'elle soit destinée par la nature à accomplir cette double journée.

Il existe un terrain sur lequel les femmes de la CGT vont être prises au dépourvu, c'est celui de la bataille pour la libéralisation des contraceptifs qui se livra entre 1960 et 1967, et qui fut impulsée par la franc maçonnerie et par la nouvelle gauche, combat qu'il faut bien distinguer chronologiquement de celui du féminisme radical qui lutta principalement pour le droit à l'avortement lors d'une période relativement brève, entre 1970 et 1975, voire 1979. Non pas qu'il y ait eu désaccord sur le fait mais cette irruption de l'intime dans le public ne pouvait pas être familière à des femmes et à plus forte raison à des hommes habitués à traiter la production, le social, le collectif. Quant aux hommes ils appartenaient à une génération où l'on taisait ces problèmes et laisser les femmes se « débrouiller ». On peut regretter cependant qu'il n'y ait pas eu plus d'audace pour penser cet aspect de la vie. Antoinette sauve la mise en commençant à aborder la question en octobre 1966, soit un an avant le vote de la loi¹².

Une action à l'épreuve de la crise économique et du féminisme radical

Lors des trois ou quatre années qui suivirent le mouvement de mai de nombreuses améliorations furent apportées aux conditions de travail des femmes qui s'emparèrent de l'autorisation de la section syndicale d'entreprise. Mais déjà avaient commencé les restructurations dont les premières victimes furent les travailleuses, en même temps que les employées étaient aux prises avec l'automatisation et avec la déqualification qu'elle entraînait. Dans les années soixante dix, les femmes furent admirables dans les luttes pour l'emploi qu'elles menèrent, en particulier dans les occupations d'usines de longue durée dans le textile, l'habillement, les cuirs et peaux. Le mouvement ouvrier comptait alors des héroïnes collectives : les Amisol, les Grandin, les Furnon, les Saint Joseph...

En même temps que les coups pleuvaient sur les travailleuses qui menaient une véritable lutte de classes se développait le mouvement féministe radical, sur un temps assez court, nous l'avons déjà dit, mais de façon spectaculaire. Les mouvements féministes s'étaient effacés à la fin des années trente, ils renaissaient après 1968, sur un modèle américain lui-même inspiré du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, écrit en 1949. La première assemblée générale de femmes aux Beaux Arts à qui l'on attribua l'étiquette de MLF date

12 - Jocelyne George, *Les combats d'Antoinette*, colloque Antoinette, IHS, février 2007.

d'octobre 1970. Animé principalement par des gauchistes qui avaient propagé un anticommunisme et un anti-cégétisme de gauche pendant le mouvement de mai, ce féminisme radical ne pouvait que susciter la méfiance de la CGT, voire sa répulsion. D'autant que le contentieux est ancien entre le mouvement ouvrier socialiste et le féminisme.

L'appropriation des nouveaux thèmes féministes autour de la sexualité et de l'autonomie féminine qui rencontraient l'assentiment de la nouvelle génération se fit, dans le milieu des femmes de la CGT, en particulier grâce au magazine *Antoinette* ; celui-ci se heurta parfois à l'incompréhension et à la désapprobation de militants aussi bien hommes que femmes. Au plan de l'action, il n'y eut pas d'imbrication avec les mouvements féministes. Nous savons qu'il en fut de même pour le Parti socialiste ou pour la CFDT en tant qu'organisations. Il y eut en revanche des rencontres et des actions dans les entreprises avec le Planning familial.

En octobre 1972 eut lieu, à Bobigny, le procès d'une jeune femme accusée d'avortement, événement qui joua un grand rôle pour le passage dans le débat public de ce douloureux problème. Cette jeune femme était la fille d'une adhérente de la CGT à qui ne fit pas défaut le soutien de ses camarades, mais auxquelles, à leur regret, la consigne fut donnée de ne pas se joindre aux manifestantes autour du tribunal. Ainsi faut-il admettre que plusieurs syndicats à majorité féminine étaient à la fois capables d'organiser des réunions publiques sur la contraception, de soutenir des femmes dans leur périple de recherche pour une IVG, et de subir la consigne des directions nationales.

C'est en mai 1973, à l'issue de la 5^e Conférence nationale, que figure dans un programme revendicatif des femmes salariées, à côté des points traditionnels, un nouveau pont intitulé « avoir les enfants que l'on désire ». C'est au nom de la CGT cette fois-ci que « l'utilisation des moyens anticonceptionnels, l'abrogation de la législation répressive concernant l'avortement et l'élaboration d'une nouvelle loi susceptible de répondre à ce dramatique et cruel problème » sont demandés. Deux années et quelques mois séparent cette prise de position de l'irruption du MLF dans la société française ; on peut penser que c'est beaucoup ou que c'est peu.

L'accord signé le 26 juin 1974 entre la CGT et la CFDT clarifie les positions. Il s'intitule « Agir ensemble pour l'égalité réelle de l'homme et de la femme ». Après avoir évoqué les différences d'analyse de l'une et de l'autre, les deux centrales reconnaissent que les désaccords n'ont plus la même ampleur et que la priorité doit être donnée à la lutte pour l'emploi.

« ... le lien entre la situation de la femme dans les entreprises et sa situation dans la société ne nous semblait pas perçu de la même façon par la CGT et la CFDT. La CFDT a toujours attaché une grande importance aux aspects idéologiques de la lutte. La CGT donnait l'impression de ne mettre en avant que les aspects économiques de la condition des travailleuses (...). Nous avons approfondi nos analyses. Les aspects divergents de nos luttes n'ont plus la même ampleur. (...) Nous voulons montrer notre volonté d'arriver à une égalité réelle de l'homme et de la femme dans la société. Deux autres points importants de l'accord concernent les prestations familiales et la contraception (...). Il est important que dans ce contexte nous analysions en commun le poids des survivances sur la situation de la femme actuellement. Nous affirmons que la lutte économique et la lutte idéologique doivent se mener simultanément. Le but de notre accord est en priorité la lutte en commun dans les entreprises ».

Les termes de cet accord semblent montrer que la longue activité patiente des femmes à l'intérieur de la CGT a porté ses fruits. Les femmes sont devenues visibles. Leur spécificité n'est pas seulement proclamée mais elle est reconnue, dans des circonstances sociales très graves il est vrai.

Et pourtant, trois ans plus tard, en mai 1977, alors que les positions de la CGT semblent clarifiées, la 6^e conférence des femmes salariées, est vécue par les témoins comme une rupture. L'histoire de cette 6^e conférence n'est pas faite. Tout se passe comme si elle avait été vécue par les femmes de la CGT et par la direction confédérale comme une révolte des femmes. Lorsque les témoins évoquent l'intervention de Jean-Louis Moynet lors de cette conférence ils utilisent fréquemment le terme de « contre rapport ». Qu'est-ce que cela signifie ? Ce texte, trente ans après les faits, apparaît surtout comme un brillant exposé de l'histoire possible de l'infériorisation de la femme. Quelles sont les phrases dont l'impact nous échappent aujourd'hui et qui ont fait se cristalliser comme deux camps qui vont batailler l'un contre l'autre, avec diverses péripéties, durant la période suivante, entre 1977 et 1982. Il semble qu'il y ait eu un glissement de la revendication égalitaire à celle de la « démocratie syndicale ». Qu'entendait chaque partie derrière cette expression ?

La résolution de cette 6^e conférence parle une langue très différente de celle de 1973 : « De plus en plus, les femmes prennent conscience de la force qu'elles représentent, du rôle qu'elles doivent assumer en pleine égalité, dans la lutte syndicale que mène l'ensemble des salariés. Elles luttent contre les inégalités secrétées par la société capitaliste entre les hommes et les femmes, les conditions d'exploitation du travail féminin. Ces changements chez les travailleuses se sont traduits sur le plan syndical par une participation spectaculaire aux luttes revendicatives menées par l'ensemble des salariés contre la politique antisociale du patronat, du gouvernement. Les travailleuses agissent pour se libérer des contraintes économiques et des discriminations qui pèsent spécifiquement sur elles dans le travail. Elles entendent affirmer leur personnalité en combattant le poids d'une idéologie qui visent à les diminuer, à les mutiler dans leur condition de femme. Elles veulent être des êtres humains à part entière, s'épanouir pleinement, tant du point de vue physique qu'intellectuel. Cette prise de conscience nouvelle exige pour les organisations de la CGT de répondre concrètement aux aspirations des travailleuses, de tout mettre en mouvement pour combattre toutes les inégalités, réalisant ainsi les conditions d'une participation des femmes au combat général de l'ensemble des salariés. ¹³»

Une conséquence évidente de la crise qui se fait jour lors de la 6^e conférence est l'entrée du magazine *Antoinette* dans un des deux camps apparus alors. Une crise s'ouvre entre l'équipe du magazine et la direction confédérale, d'abord discrète puis ouverte ; elle aboutit, après le 40^e Congrès de 1978 dit « d'ouverture » et le 41^e de 1982 dit de « reprise en mains », selon la terminologie des historiens de la CGT, au licenciement de l'équipe du magazine. Les témoins interrogés expliquent cette crise, les uns par des désaccords politiques qui sont patents, les autres par l'antiféminisme d'une direction effrayée par la parole des femmes.

Tout au long de sa parution, les dirigeants ne se désintéressent pas du magazine féminin de la CGT. Ils prodiguent louanges, encouragements et même soutien financier, mais le fait est là, le magazine reste faiblement diffusé, malgré sa qualité. En 1975, 14,3 % des syndiquées seulement lisent *Antoinette*. D'une façon générale, mais plus ouvertement, dans la période où le féminisme radical établit une pression, les responsables du magazine, qui travaillent étroitement avec les responsables du secteur féminin, estiment que la direction confédérale et les directions locales ne prennent pas la mesure du passage des femmes au salariat ni celle de l'enjeu de leur syndicalisation pour lequel, disent-elles, *Antoinette* est un bon outil. Cette crise du magazine éclate en même temps que le syndicalisme subit une forte répression et que des divergences apparaissent sur la stratégie de soutien à l'union des partis de gauche choisie depuis au moins 1965. *Antoinette* survit jusqu'en 1989 puis disparaît.

13- Doc, p. 153.

Quel est le bilan de l'action des femmes de la CGT de 1966 à 1982 ? Elle a permis l'entrée dans le syndicalisme de toute une génération de femmes arrivée massivement dans le monde du travail à la fin des années soixante ; il est vrai que ce fait a été recouvert par les difficultés économiques et sociales auxquelles ces femmes furent particulièrement confrontées dans les années soixante-dix et quatre-vingt ; elles ont mené des luttes difficiles qu'elles ont souvent dirigées ; la plupart ont dû affronter des échecs, aussi bien d'ailleurs dans leur vie sociale que dans leur vie de femme, parce que justement elles étaient différentes. Que sont devenues ces militantes ? Ce devrait être l'objet de prochaines recherches, notamment à la faveur de l'entrée envisagée des principales responsables féminines dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (1940-1968)*, « le Maitron ».